

membres de cette assemblée, si la publication de ce journal allait être arrêtée, comme il a été annoncé :

5°. Que Messieurs les éditeurs du journal, avant de perdre courage, et de passer aux reproches un peu secs, contenus dans leur annonce du 28 novembre dernier, auraient pu faire connaître aux amis du journal par un exposé circonstancié de l'état de leurs affaires, le montant précis des pertes qu'ils éprouvent pour le soutien de l'œuvre :

6°. Que vu les détails fournis à l'assemblée par M. le Président d'après une lettre à lui adressée en date du 15 courant par M. le Grand Vicairé Hudon ; il y aurait disgrâce à supposer que Messieurs les éditeurs du journal n'eussent point trouvé dans la générosité de leurs confrères d'habit et d'état, de quoi subvenir au déficit assez peu considérable, mentionné dans cette lettre : Et que le peu de bon vouloir manifesté à leur venir en aide doit être attribué à l'ignorance où l'on était, auprès comme loin d'eux, du véritable état de leurs affaires :

7°. Qu'il n'y a nullement à douter que tous les ecclésiastiques du diocèse de Montréal connaissant comme les membres de cette assemblée, qu'il ne s'agit que d'une somme assez modique pour pouvoir continuer une œuvre aussi désirable que la publication d'un journal religieux, dont l'existence ne peut manquer de devenir de plus en plus nécessaire ; chacun se fera un devoir, malgré l'état de gêne où il pourrait se trouver par suite des mauvaises récoltes des années dernières, de s'imposer quelque sacrifice pour le soutien de cette œuvre importante et pressante : (1)

8°. Que les membres de cette assemblée osent se flatter que leurs confrères des différentes parties du diocèse, voudront bien s'occuper comme eux de l'œuvre en question, et aviser aux moyens de la soutenir :

9°. Qu'ils osent même se flatter que Messieurs les ecclésiastiques du diocèse de Québec, qui ont eu et qui ont encore tant d'intérêts religieux communs avec ceux du diocèse de Montréal, travaillant tous ensemble à la culture d'une vigne, divisée depuis quelques années, mais qui fut si longtemps la même, voudront bien se joindre à eux pour le soutien de cette œuvre qui semble devoir être commune :

10°. Que le moyen de la soutenir serait, selon les membres de cette assemblée, une souscription qui devrait produire environ £100 ; et en conséquence il en a été immédiatement établi une entre eux, dont le montant a été déposé entre les mains de M. Président :

11°. Que copie des présentes résolutions soit adressée à Messieurs les éditeurs des *Mélanges Religieux*, avec prière de les insérer le plus tôt possible dans leur journal, et que des remerciements soient votés à M. le Président etc. etc

Fait à Ste. Marie de Monnoir, le vingt-trois décembre 1845.

(Signé) P. M. MIGNAULT, PTR. PRÉS.

C. LAROQUE PTR. SECR.

BULLETIN.

Défense des Jésuites par le Rév. J. Birmingham, contre l'Albion de New-York (suite et fin).—Mgr. de Drasa.—Conversions au catholicisme.—Bruil probable de l'arrivée du Czar dans la capitale du monde chrétien.—Etat misérable de la religion parmi les schismatiques-grecs.—Catholicisme dans la Norvège.

« Ils peuvent promptement découvrir le loup sous la peau de la brebis, n'importe que la toison soit longue et brillante, et ils réussissent presque toujours à faire tomber le masque et à découvrir au troupeau de J-

(1) Nous croyons devoir faire une observation sur la 6e. et la 7e. de ces résolutions. Deux lettres ont été écrites par M. le G. V. Hudon, à M. Mignault président de l'assemblée de Ste. Marie, au sujet du *déficit* qu'éprouvent les gérants des *Mélanges*. Dans la première, qui était jugée n'être qu'une missive confidentielle l'on ne mentionnait que les plus pressans besoins auxquels il fallait pourvoir, dans la seconde que l'on savait devoir être produite à l'assemblée, l'on entraînait dans plus de détails, et l'on exprimait quelque chose de plus précis sur les moyens à prendre pour favoriser la publication de ce journal ; mais cette dernière lettre n'a pas été remise à son adresse avant la susdite assemblée ; les Messieurs qui la composaient n'ont pas eu, par conséquent, tous les renseignements qui leur étaient nécessaires, car le déficit dont il était fait mention dans la première lettre, ne comprenait pas, à beaucoup près, tout ce que doivent les *Mélanges*. Quant à ce qui regarde l'ignorance où étaient les membres de l'assemblée du véritable état pécuniaire du journal, nous pensons qu'outre les informations que plusieurs souscripteurs avaient pu recevoir privément, celles qui leur avaient été données lors de la retraite pastorale de 1844 suffisaient pour le leur faire connaître ; personne n'aime à afficher publiquement sa misère. Il est bien certain que si tous les souscripteurs eussent payé régulièrement, nous n'aurions pas eu tant de raisons de nous plaindre, mais nous ne voyons pas qu'un pauvre créancier mérite condamnation parce que ses débiteurs ne le payent pas.

Puis que nous en sommes sur cet article, tout en offrant nos remerciements aux MM. de l'assemblée tenue à Ste. Marie, nous devons dire que malgré notre bonne volonté de continuer le journal, lors même qu'on nous viendrait en aide pour le tirer de l'embarras du moment, il faudrait de plus une augmentation de souscripteurs qui le mit à l'abri du danger d'y retomber.

Note éditoriale.

C. *la peau, la forme et les desseins cachés de l'animal.* Il ne faut pas s'étonner alors si les scélérats et les malfaiteurs que les Jésuites découvrent, avertissent, condamnent, corrigent, font connaître quand il est nécessaire, fassent des sorties contre eux à la première occasion, et les attaquent par leurs reproches et par leurs calomnies. Notre Sauveur fut accusé pour la même raison : ses miracles même, comme ceux de chasser les démons étaient attribués à Beelzébut !” “ Le disciple n'est pas au-dessus du maître :” et ainsi les Jésuites et autres qui sont injuriés sans aucune raison, devraient plutôt se réjouir avec les apôtres : “ qui se retirèrent du conseil remplis de joie, de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom du Seigneur Jésus, act. v. 4.”

“ On leur porte envie : Sanazzare, poète italien, étant interrogé par des médecins avec qui il était en société, quel serait le meilleur remède pour guérir la faiblesse de la vue, leur répondit : “ que l'envie était le meilleur remède pour restaurer promptement la vue.” Rien n'est plus vrai à l'égard des Jésuites. Leur savoir, leurs vertus, leur piété, leur *réputation* sont un sujet d'envie pour tous ceux dont les vices contraires sont plus visibles et plus hideux par le contraste. C'est une faiblesse commune à l'humanité dégénérée d'envier et de diffamer le mérite auquel elle ne peut atteindre : semblables aux chauves-souris, il y a des hommes qui sont aveugles, et qui vivent retirés pendant le jour, et ne se font remarquer par leur activité et leur nuisance que la nuit, lorsque les ténèbres favorisent leur apparence, et les rend capables de voltiger çà et là, sans s'éblouir tout-à-fait les yeux. L'éclat resplendissant des talents des Jésuites, et leur bonne réputation, restent sans tache, leurs ennemis, en se soustrayant à cet état qui les offusque, vont se cacher dans les murailles et dans les fentes : c'est là où leur jalousie toujours piquante fabrique des flèches empoisonnées, pour les lancer à la première occasion sur quelque génie brillant, ou sur quelque réputation sans tache.

“ Les Jésuites sont inconnus. C'est peut-être le plus grand mal qu'ils endurent. Mais pour cela, il faudrait les regarder d'un autre œil et sous un jour différent. C'est parce qu'ils ne sont pas assez connus, qu'on les a si grossièrement dépeints et injuriés : on verra dans le trait suivant tiré de Bonaventure Girodeau, une explication heureuse d'un fait plaisant arrivé à la mort d'un Jésuite allemand. Ce Jésuite dont le nom est Tannez, homme pieux et savant, allait de Prague à Inspruck, dans l'espérance que l'air de son pays rétablirait sa santé. Devenu incapable de supporter les fatigues du voyage, il mourut dans un certain village qui était sur son chemin. Le magistrat du lieu, se rendit aussitôt à la maison, et en faisant inventaire de son petit bagage, il trouva une petite boîte dont la structure singulière fit soupçonner du mystère : elle était noire, toute de bois avec une glace. Mais grande fut la surprise du premier qui regarda dans la glace placée sur le dessus : se retirant tout effrayé, il se mit à crier, je te renonce Satan : la même frayeur se fit sentir à tous ceux qui furent assez hardis pour regarder à travers la glace. Voici ce qui en était ; il voyait dans cette boîte un animal vivant, noir, énorme et épouvantable, d'une longueur immense, et armé de cornes menaçantes. L'épouvante était générale, et personne ne savait que penser d'un si horrible monstre, lorsqu'un jeune monsieur qui venait de terminer son cours de philosophie, fit observer à l'assemblée que l'animal qui était dans la boîte, était beaucoup plus grand que la boîte même : qu'en conséquence le contenu était plus grand que le contenant ; ce qui était contraire à tous les principes de la philosophie et dérogeait par conséquent aux lois de la nature : il en concluait que l'animal n'était point matériel, il fallait donc que ce fût quelque esprit sous la forme d'un animal. Cette observation fut reçue avec un applaudissement universel, et chacun resta persuadé que c'était le diable lui-même qui était dans la boîte. Quand à la personne qui avait apporté la boîte, on en conclut avec quelque apparence d'évidence, qu'elle n'avait agi que pour une mauvaise fin, et que ce ne pouvait être qu'un sorcier. Le récit de cette aventure se répandit très loin, et une immense foule de peuple venait à la maison pour regarder dans la boîte, et chacun en s'en retournant, disait à ceux qu'il rencontrait : “ J'ai vu le diable aujourd'hui.” Le magistrat condamna le défunt à être privé des honneurs de la sépulture ecclésiastique, et donna ordre au curé de faire les exorcismes de l'église pour chasser le diable de la boîte, et de transporter le mort hors du canton.

“ La sentence du juge ne s'étendit pas plus loin : mais les politiques du